



Réalisation d'une piste cyclable autour des remparts de Guérande

Une piste cyclable bidirectionnelle double-sens verra le jour à partir de cet été, autour des remparts de la cité médiévale. Les opérations de voirie débutent le 10 juin.

Publié le 05 juin 2024

Soucieuse de développer l'usage des mobilités douces sur son territoire, la Ville de Guérande souhaite sécuriser les trajets des cyclistes, autour des remparts. C'est à ce titre qu'elle entreprend des travaux permettant la réalisation d'une piste cyclable de 3M de large, à double-sens, autour des remparts de la cité médiévale. Une première intervention visant à préparer la réalisation de cette piste cyclable débutera ce lundi 10 juin, sur le boulevard de l'Abreuvoir entre le Faubourg Sainte-Anne et la rue du Bouton d'Or. Elle se déroulera comme suit :

Du 10 au 11 juin : reprise de l'enrobé sur le carrefour rue du Bouton d'Or / boulevard de l'Abreuvoir. Pendant cette période, la circulation restera possible sur une voie.

Du 12 au 14 juin ainsi que le 17 juin : reprise de l'enrobé entre la place Vannetaise et la rue du Bouton d'Or. Cette opération nécessitera la coupure de la circulation sur la voie. Une déviation sera donc mise en place.

Afin de ne pas perturber les déplacements scolaires, la piste cyclable sur l'ensemble du tour des remparts sera ensuite réalisée entre le 1er et le 15 juillet. Pendant toute cette période, la circulation sera maintenue pour limiter l'impact sur les déplacements de toutes et tous.

Cette piste cyclable et ces opérations n'auront aucun impact sur les sens de circulation actuels.



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h